

## PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le mercredi 2 mai 2018, à 19 h 30, à l'Édifice municipal.

---

|             |                   |   |   |
|-------------|-------------------|---|---|
| Présences : | Michel Gaudet     | - | Maire   |
|             | Brian Cormier     | - | Conseiller/Maire suppléant                    |
|             | Raoul Boudreau    | - | Conseiller                                    |
|             | Joe Breau         | - | Conseiller                                    |
|             | Mariane Cullen    | - | Conseillère                                   |
|             | Gilberte Nowlan   | - | Conseillère                                   |
|             | Monique Bourque   | - | Directrice générale/Secrétaire municipale     |
|             | Caroline LeBlanc  | - | Directrice générale/Directrice des finances   |
|             | Eric Mallet       | - | Directeur des opérations et infrastructures   |
| Absences :  | George H. Cormier | - | Conseiller                                    |
|             | Maryse LeBlanc    | - | Directrice des loisirs et de la programmation |

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 40.

2. **Constatation du quorum**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**  
**Proposé par Mariane Cullen**  
**Appuyé de Joe Breau**

P18 – 05 – 047

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 9. *b) Article 68(1)(f) de la Loi sur la gouvernance locale – de questions de travail et d'emploi, dont la négociation de conventions collectives.* **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Contrat de conciergerie – terrain de golf**

La directrice générale/secrétaire municipale présente un memorandum au conseil. L'administration recommande d'octroyer le contrat de conciergerie du terrain de golf pour la saison 2018 au soumissionnaire le plus bas qui rencontre tous les critères de soumission, soit à ServiceMaster Clean. La discussion fait part du montant élevé de la soumission en question et des options alternatives pour l'embauche d'un individu privé au lieu d'une compagnie ou d'ajouter aux tâches des employés existants. La contrainte de temps et la surcharge de tâches sont aussi discutées.

P18 – 05 – 048

**Proposé par Gilberte Nowlan****Appuyé de Raoul Boudreau**

Que l'administration communique avec le soumissionnaire en question, soit ServiceMaster Clean afin de négocier un nouveau taux de services de conciergerie omettant les services les lundis et les mardis. Si les négociations ne portent pas fruits, le conseil accepte d'octroyer le contrat de conciergerie du terrain de golf pour la saison 2018, au soumissionnaire le plus bas qui rencontre tous les critères de soumission, soit à Service Master Clean au montant de 19 985,37 \$.

**Adoptée (5 pour, 1 contre – Joe Breau).**

6. **Achat de pièces d'équipement du terrain de golf et de l'aréna**

Le directeur des opérations et infrastructures présente un memorandum au conseil, donne des explications et réponds aux questions.

**Équipement de resurfaçage de glace**

L'administration recommande de faire l'achat d'une 2018 Zamboni Modèle 446 de l'entrepreneur Saunders Equipment pour la somme de 98 341,70 \$ (TVH nette) et que la somme provienne du fonds de projets capitaux (général).

P18 – 05 – 049

**Proposé par Joe Breau****Appuyé de Mariane Cullen**

Que le conseil accepte la recommandation de l'administration de faire l'achat d'une 2018 Zamboni Modèle 446 de l'entrepreneur Saunders Equipment au montant de 98 341,70 \$ (TVH nette) et que la somme indiquée provienne du fonds de projets capitaux (général). **Adoptée à l'unanimité.**

**Aérateur de verts**

L'administration recommande de faire l'achat d'une 2018 Toro Procore 648 de l'entrepreneur Veseys Equipment pour la somme de 36 630,46 \$ (TVH nette) et que la somme provienne du fonds de projets capitaux (terrain de golf).

P18 – 05 – 050

**Proposé par Gilberte Nowlan****Appuyé de Brian Cormier**

Que le conseil accepte la recommandation de l'administration de faire l'achat d'une 2018 Toro Procore 648 de l'entrepreneur Veseys Equipment au montant de 36 630,46 \$ (TVH nette) et que la somme indiquée provienne du fonds de projets capitaux (terrain de golf). **Adoptée à l'unanimité.**

**Tondeuse de verts**

L'administration recommande de faire l'achat d'une 2018 Toro GR3150 de l'entrepreneur Veseys Equipment pour la somme de 40 645,47 \$ (TVH nette) et que la somme provienne du fonds de projets capitaux (terrain de golf).

P18 – 05 – 051

**Proposé par Brian Cormier****Appuyé de Raoul Boudreau**

Que le conseil accepte la recommandation de l'administration de faire l'achat d'une 2018 Toro GR3150 de l'entrepreneur Veseys Equipment au montant de 40 645,47 \$ (TVH nette) et que la somme indiquée provienne du fonds de projets capitaux (terrain de golf). **Adoptée à l'unanimité.**

**Véhicule utilitaire**

L'administration recommande de faire l'achat d'une 2018 Toro GTX de l'entrepreneur Veseys Equipment pour la somme de 11 987,90 \$ (TVH nette) et que la somme provienne du fonds de projets capitaux (terrain de golf).

P18 – 05 – 052

**Proposé par Mariane Cullen****Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil accepte la recommandation de l'administration de faire l'achat d'une 2018 Toro GTX de l'entrepreneur Veseys Equipment au montant de 11 987,90 \$ (TVH nette) et que la somme indiquée provienne du fonds de projets capitaux (terrain de golf). **Adoptée à l'unanimité.**

**7. Programme d'amélioration des routes provinciales désignées**

La directrice générale/directrice des finances et le directeur des opérations et infrastructures présentent de l'information au conseil, donne des explications et répondent aux questions.

P18 – 05 – 053

**Proposé par Mariane Cullen****Appuyé de Brian Cormier**

Que le conseil modifie ses priorités pour l'amélioration des routes provinciales désignées et que la priorité no 2, soit les travaux proposés sur la Route 925 devienne la priorité no 1 et d'inclure l'asphaltage de la section de la Route 925 en question. **Adoptée à l'unanimité.**

**8. Constitution à huis clos**

P18 – 05 – 054

**Proposé par Mariane Cullen****Appuyé de Raoul Boudreau**

Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**

9. a) **Article 68(1)(f) de la *Loi sur la gouvernance locale* – renseignements concernant les conseils ou les avis juridiques fournis au gouvernement local par son avocat ou les communications protégées entre l'avocat et son client à propos des affaires du gouvernement local**

**Article 68(1)(g) de la *Loi sur la gouvernance locale* – litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local, l'une des personnes morales constituées en vertu du paragraphe 8(1) ou les agences, les organismes, les conseils, les régies ou les commissions du gouvernement local, y compris toute l'affaire dont est saisi un tribunal administratif**

- b) **Article 68(1)(j) de la *Loi sur la gouvernance locale* – de questions de travail et d'emploi, dont la négociation de conventions collectives**

**10. Retour en réunion extraordinaire**

P18 – 05 – 055

**Proposé par Mariane Cullen****Appuyé de Gilberte Nowlan**

Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l'unanimité.**

11. **Adoption de résolutions**

P18 – 05 – 056

a) **Village de Memramcook contre Carson & Crandall**

**Proposé par Mariane Cullen**

**Appuyé de Joe Breau**

Que suite à l'avis de M<sup>e</sup> Gauthier, le dossier sera fermé et aucun frais ne lui est payable. **Adoptée à l'unanimité.**

12. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion extraordinaire aura lieu le lundi 14 mai 2018, à 18 h 30.

13. **Levée de la réunion**

P18 – 05 – 057

**Proposé par Raoul Boudreau**

**Appuyé de Brian Cormier**

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 21 h 23. **Adoptée à l'unanimité.**



Michel Gaudet  
Maire



Monique Bourque  
Secrétaire municipale

*(préparé par Chantal Cormier)*